

Tjenbé Rèd!



***Affaire Vanneste :  
quatre-vingt organisations  
et personnalités  
de la société civile appellent  
à des rassemblements***

*Paris, le mardi 18 novembre 2008  
Communiqué de presse n°TR08POL26B*

Dans une déclaration publiée à l'initiative de *Tjenbé Rèd* (texte intégral en pièce jointe), quatre-vingt organisations et personnalités de la société civile rappellent que la dignité des personnes lesbiennes, gaies, bi & trans n'est pas inférieure à celle des autres, et appellent à des rassemblements demain mercredi 19 novembre à 19 heures et samedi 22 novembre à 19 heures.

Cette déclaration fait suite à la décision de la Cour de cassation, le 12 novembre, de casser la condamnation de Christian Vanneste, qui avait déclaré que l'homosexualité était «*inférieure à l'hétérosexualité*» et que, «*si on la poussait à l'universel, ce serait dangereux pour l'humanité*».

Les signataires s'interrogent notamment : *La Cour de cassation admettra-t-elle demain qu'une personnalité publique puisse déclarer que la condition noire est «inférieure à la condition blanche» et que, «si on poussait la négritude à l'universel, ce serait dangereux pour l'humanité» ?*

Les signataires appellent à soutenir financièrement les associations *Act Up-Paris*, *SNEG* et *SOS homophobie* qui, déboutées par la Cour de cassation, ont annoncé leur intention d'aller devant la Cour européenne des droits de l'homme.

Parmi les 38 signataires personnes morales, on retrouve notamment *Act Up-Paris*, le *CRAN* ou le *Parti communiste* et, parmi les 42 signataires personnes physiques : Patrick Cardon (chercheur), Natacha Chetcuti (sociologue, EHESS, Paris), Béatrix Compère (ancienne porte-parole du *CollectifDOM*), Florence Fradelizi (directrice du *Festival de films gays & lesbiens de Paris*), Patricia Parisis (membre du *Collectif confédéral CGT de lutte contre l'homophobie*), Louis-Georges Tin (*An Nou Allé*, *Comité IDAHO*) ou Elisabeth Zucker-Rouillois (démographe, *Réseau Éducation sans Frontière* et *Ligue des Droits de l'Homme*).

*Pour Tjenbé Rèd  
(Mouvement civique pour l'action & la réflexion  
sur les questions noires, métisses & LGBT  
en France ultramarine & hexagonale)  
Le président, David Auerbach Chiffrin  
tjenbered@hotmail.fr | 06 10 55 63 60*

[1] Rassemblement du mercredi en face de la Cour de cassation, face au 5, quai de l'Horloge à Paris, métro Cité (les forces de police pourront indiquer un autre emplacement à proximité : renseignements auprès de *Tjenbé Rèd* au 06 12 95 16 21). Des photophores pourront être apportés et posés au sol en hommage aux victimes des homophobies.

[2] Rassemblement du samedi au carrefour des rues des Archives et Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (devant l'*Open*), métro Hôtel-de-Ville (les forces de police pourront indiquer un autre emplacement à proximité : renseignements auprès d'*Act Up-Paris* au 06 25 47 91 36).

[3] 18 novembre 2008 - *La dignité des personnes lesbiennes, gaies, bi & trans n'est pas inférieure à celle des autres (Appel à rassemblements à Paris et en région, demain mercredi 19 novembre à 19 heures et samedi 22 novembre à 19 heures, après la décision de la Cour de cassation de «gracier» Christian Vanneste)* - Déclaration n°TR08POL26A  
<http://www.tjenbered.fr/2008/20081118-01.pdf>

[4] 13 novembre 2008 - *En graciaant Christian Vanneste, la Cour de cassation démontre que la loi contre l'homophobie est une imposture (Tjenbé Rèd demande aux partis politiques de modifier leurs statuts. - L'association noire et métisse homosexuelle appelle également à un rassemblement devant la Cour de cassation, mercredi 19 novembre à 19 heures. - Elle invite les associations de défense des droits humains à soutenir financièrement Act Up-Paris, le SNEG et SOS homophobie en cas de recours devant la Cour européenne des droits de l'homme)* - Communiqué de presse n°TR08POL24  
<http://www.tjenbered.fr/2008/20081113-00.html>

---

© TJENBÉ RÈD ! Mouvement civique pour l'action & la réflexion  
sur les questions noires, métisses & LGBT (lesbiennes, gaies, bi & trans)  
en France ultramarine & hexagonale  
Association loi 1901 fondée le 1er mai 2007, déclarée le 24 mai 2007,  
Journal officiel du 16 juin 2007  
CCP Paris 5355746U | IBAN FR94 2004 1000 0153 5574 6U02 070 | BIC PSSTFRPPPAR |  
SIRET 500 965 678 00013 | NAF/APE 913E  
Membre de l'UNOM | Union nationale de l'outre-mer français  
Membre du RAAC-sida | Réseau des associations africaines et caribéennes  
agissant en France dans la lutte contre le sida  
Membre du CRAN | Conseil représentatif des associations noires en France  
Membre associé, Observateur de la Fédération française des Centres LGBT  
Stop Murder Music France, relais du réseau Stop Murder Music en France  
Signataire de la Charte francilienne des intervenants en éducation pour la santé  
et membre du Schéma régional d'éducation pour la santé en Île-de-France  
Signataire de la Charte de la Coordination française pour le droit d'asile  
Membre du collectif UCIJ | Uni(e)s contre l'immigration jetable  
Signataire de l'Appel pour un moratoire universel sur la peine de mort  
lancé le 6 août 2007 par la Coalition mondiale contre la peine de mort  
Signataire du pacte interassociatif Ni Pauvre, Ni Soumis du 4 février 2008  
Courriels : [contact@tjenbered.fr](mailto:contact@tjenbered.fr) | MSN : [tjenbered@hotmail.fr](mailto:tjenbered@hotmail.fr) |  
Myspace : <http://www.myspace.com/tjenbered> | Site Internet : <http://www.tjenbered.fr/>  
Ligne d'écoute et d'information : +33 (0)6 10 55 63 60 (24h/24, répondeur à certaines heures)  
113, bd Voltaire, 75011 Paris

---